

Compte-rendu

Réunion de présentation du projet au 2 avenue Émile Deschanel

25 janvier 2022

➤ **Personnes présentes :**

La réunion débute à 19h. Sont présents :

- Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement.
- Jean LAUSSUCQ, conseiller de Paris en charge du budget, de l'urbanisme, de la Caisse des écoles et du logement.
- Josiane GAUDE, adjointe au Maire en charge de la coordination de l'action municipale, des commerçants, des relations avec les usagers et des anciens combattants.
- René-François BERNARD, conseiller de Paris en charge de la propreté, de l'environnement, des espaces verts et de la mobilité.
- Emmanuelle DAUVERGNE, conseillère de Paris en charge de la petite enfance, des affaires scolaires et de la médiation.
- Olivier LE QUÉRÉ, adjoint au Maire délégué à la sécurité, à la tranquillité publique et à la gestion de l'espace public.
- Rémi TESSIER, représentant de la SCI Maison Champ de Mars.
- Johann BERGER, chef de projet, maître d'œuvre.
- Florent RICHARD, Directeur général de Perrot & Richard Architectes.
- Alain-Charles PERROT, Président de Perrot & Richard Architectes.

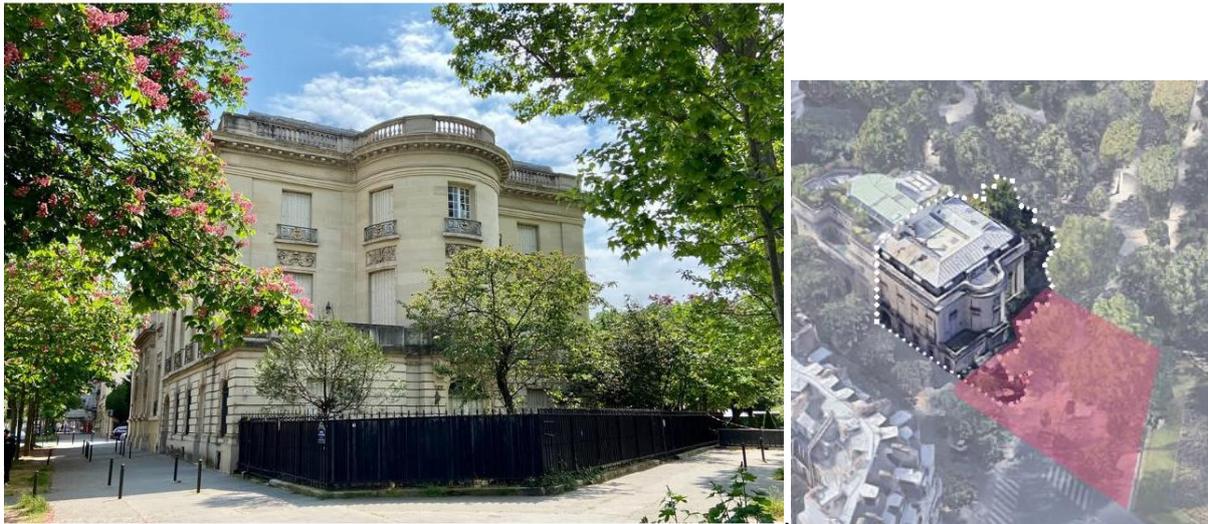
➤ **Mot d'introduction Par Madame le Maire**

Madame DATI souhaite la bienvenue aux participants et les remercie d'être venus à cette réunion. Elle indique qu'elle a tenu à monter cette réunion d'information, comme elle le fait pour tous les projets d'aménagement dans l'arrondissement depuis qu'elle est Maire, afin de donner accès aux riverains à toutes les informations disponibles sur ce projet.

Ce chantier sera pendant trois ans et demi l'un des plus longs et des plus étendus de l'arrondissement, occupant une surface de 800 mètres carrés. Auparavant propriété de la famille royale du Qatar, ce bâtiment a été acquis par un particulier américain qui y résidera.

➤ **Présentation du projet**

Monsieur Rémi TESSIER présente le projet de rénovation de l'Hôtel Fleury, situé au 2 avenue Émile Deschanel.



Les travaux sont particulièrement importants puisqu'ils consistent à créer un 2^e sous-sol, la restauration des façades et couvertures, le remplacement des menuiseries extérieures et la remise en état du jardin. Il n'y aura aucune modification de l'aspect extérieur du bâtiment. Les restaurations se feront dans les règles de l'art.



Le gros œuvre, qui consiste en l'excavation du 2^e sous-sol, commencera début 2022 et durera jusqu'à l'été 2023.

Le second œuvre mobilisera davantage d'ouvriers, jusqu'à 80 par jour, et donc l'emprise ne pourra être retirée à ce moment-là. Au contraire, un étage supplémentaire à la base-vie sera ajouté.

Un numéro de téléphone (06.18.11.34.25) et une adresse mail (johann@berger-contract.fr) sont affichés sur un panneau à l'entrée du chantier pour recueillir toute demande ou plainte des habitants.

Madame DATI invite les habitants à la mettre en copie des mails si besoin.

JB

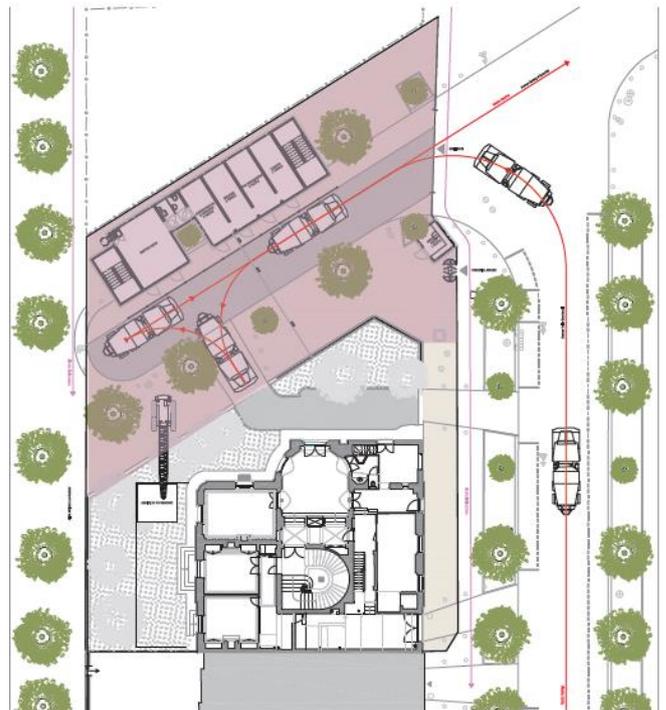
Monsieur Johann BERGER présente à présent l'organisation des emprises au sol, prévues jusqu'en 2025.

L'emprise de chantier a été organisée de façon à respecter le bien commun. Les grues ont été refusées. Cette emprise n'a pas été installée avenue Émile Deschanel pour ne pas bloquer la circulation et ne pas créer de vis-à-vis avec les riverains. Un accord a été trouvé avec la police pour installer les bungalows au sol.

Ce qui a également été coordonné avec la Voirie et les services de police concerne les rotations de camions dans l'emprise de chantier. Ces derniers seront nettoyés avant de sortir de l'emprise pour éviter de salir l'espace public.

Il indique avoir refusé un portail s'ouvrant à l'anglaise pour avoir un portail vertical et éviter les emprises à l'extérieur.

PLAN D'INSTALLATIONS DE CHANTIER



Rémi TESSIER présente le projet élaboré par les architectes pour les palissades. Un matériau anti-graffiti a été utilisé et il est prévu de décorer les palissades pour les rendre le plus agréable possible. Ces dernières seront recouvertes d'images historiques, végétales et pour prolonger la vue du Champ de Mars, de part et d'autre du chantier.



HISTOIRE

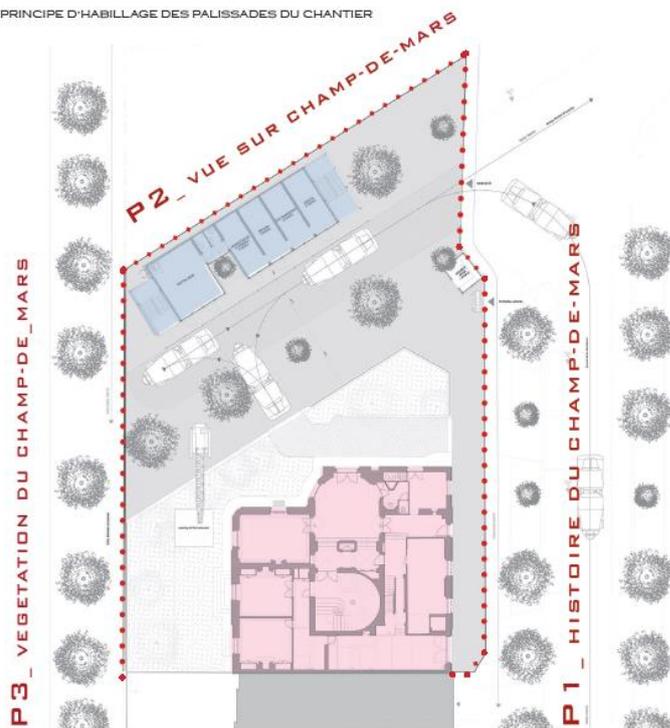


VUE



VEGETATION

PRINCIPE D'HABILLAGE DES PALISSADES DU CHANTIER



➤ **Séance de questions-réponses**

Un habitant demande si une piscine va être construite.

Rémi TESSIER précise que non, il y a déjà une piscine existante au 1^{er} sous-sol.

Un habitant demande à ce que des plantations soient faites pour dissimuler d'autant plus les palissades.

Rémi TESSIER en prend note pour envisager cette plantation.

Un habitant fait remarquer la lumière qui persiste à l'intérieur de l'Hôtel de Fleury tous les soirs. Il demande s'il y aura quelqu'un en permanence sur le chantier.

Rémi TESSIER précise qu'il y a la présence du gardien la nuit pour éviter les squatteurs. On va faire attention à ce que cette luminosité ne soit pas gênante. Johann BERGER rajoute que les ouvriers arriveront vers 7h le matin mais qu'ils ne commenceront à faire du bruit qu'à partir de 9h. Un sonomètre sera installé pour ne jamais dépasser les normes de nuisances sonores.

Un habitant précise que l'association des Amis du Champ de Mars veille à ce que le patrimoine soit respecté autour de ce dernier.

Johann BERGER précise que toutes les rénovations se feront dans le respect du style du patrimoine préexistant. L'extérieur sera rénové dans son état existant. Les travaux prévus en intérieur relèvent du domaine privé. Un style français sera respecté.

Un habitant précise son incompréhension face à autant de temps de travaux.

Rémi TESSIER précise qu'ils ne peuvent aller plus vite. Les travaux seront minutieux et conséquents. Ils travailleront de la manière la plus efficace possible mais c'est une rénovation qui va prendre du temps. Nous sommes sur un délai maîtrisé, trois ans ni plus ni moins.